



MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

Formation du 17 octobre 2022
Accompagnement des fédérations sportives à l'élaboration
de leur plan de féminisation

Intitulé de la direction/service DS1A

Sommaire

1. Les chiffres clés de la féminisation du sport

- a. Présentation de l'étude quantitative sur l'évolution des licences sportives femmes et hommes entre 2012 et 2017 par famille de fédération sportive et sous famille de fédération sportives
- b. Point sur l'accès aux postes à responsabilités électives et techniques

2. Les 5 axes des plans de féminisation

- a. Présentation du cahier des charges des plans de féminisation 2022 des fédérations sportives

3. Illustration le plan de féminisation de la FF de Hockey sur Gazon

4. Questions/réponses

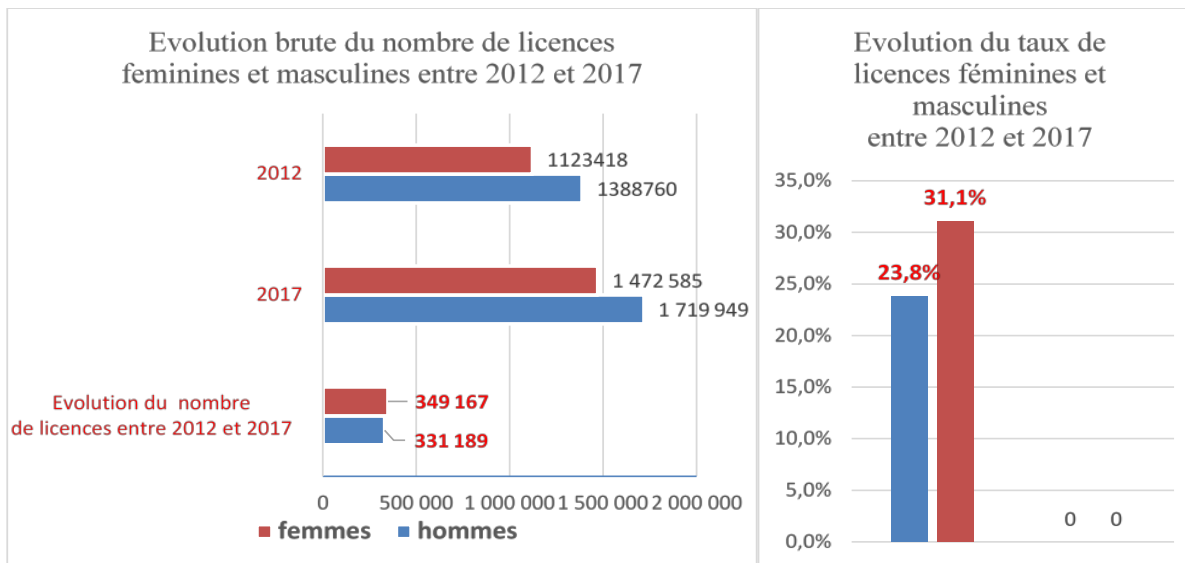
Les chiffres clés de la féminisation du sport

1. Présentation de l'étude quantitative sur l'évolution des licences sportives femmes et hommes entre 2012 et 2017 par famille de fédération sportive et sous famille de fédération sportives

Entre 2012 et 2017, le taux des licences féminines est passé de
37,0% à 38,3%, soit une progression de 1,3 point

Familles d'activités	Sous-Familles d'activités	Fédérations	Type
Sport collectifs	Sports collectifs Grands Terrains	FF de baseball et softball	NO
Sport de nature	Activités Aériennes	FF de planeur ultra léger motorisé	NO
	Activités Terrestres	FF de triathlon	O
Sports Individuels	Activités aquatiques	FF de natation	O
		FF de joutes et sauvetage nautique	NO
		FF de sauvetage et secourisme	NO
	Activités athlétiques	FF d'athlétisme	O
		FF de cyclisme	O
		FF de pentathlon moderne	O
		FF de roller sports	NO
	Activités d'adresse, précision	FF de tir	O
		FF de tir à l'arc	O
		FF de golf	O
		FF d'aéromodélisme	NO
FF de ball-trap		NO	

Famille du sport universitaire et scolaire*

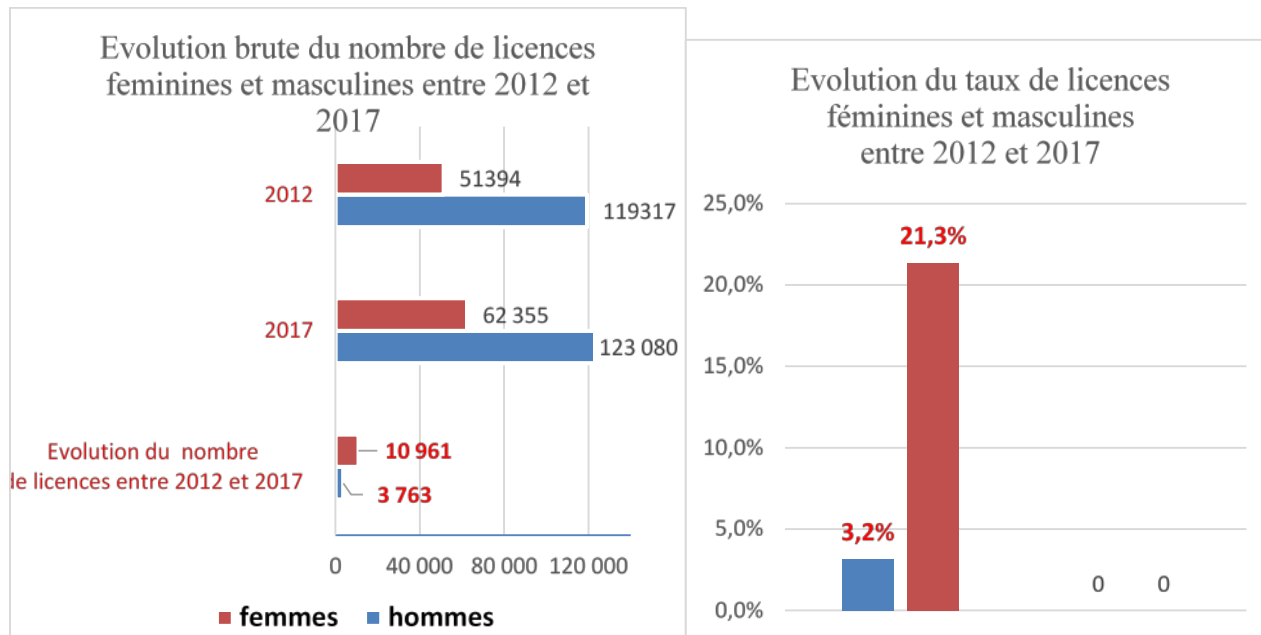


Lecture : En globalité, entre 2012 et 2017 La part de licences féminines a augmenté de 31,1% soit une hausse brute de 349 167 licences, la part de de licences masculines a elle augmenté de 23,8% soit 331 189 licences.

**Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique (UGSEL), Union nationale du sport scolaire (UNSS), Union sportive de l'enseignement du premier degré, FF du sport universitaire Union nationale des clubs universitaires*

Le nombre de licences dans les sports scolaires et universitaires a augmenté à la fois chez les hommes et chez les femmes, respectivement de 24% et 31%. Cette évolution est identique au sein de la sous-famille du sport scolaire (cf. le graphique ci-après concernant le sport scolaire). En revanche, elle est différente au niveau de la **sous-famille du sport universitaire. En effet, la représentation des hommes a stagné alors que celle des femmes a augmenté de plus de 20%**. Néanmoins, le nombre de licences féminines reste toujours de moitié plus faible que les licences masculines (cf. le graphique ci-dessous concernant le sport universitaire).

Sous-famille du sport universitaire*



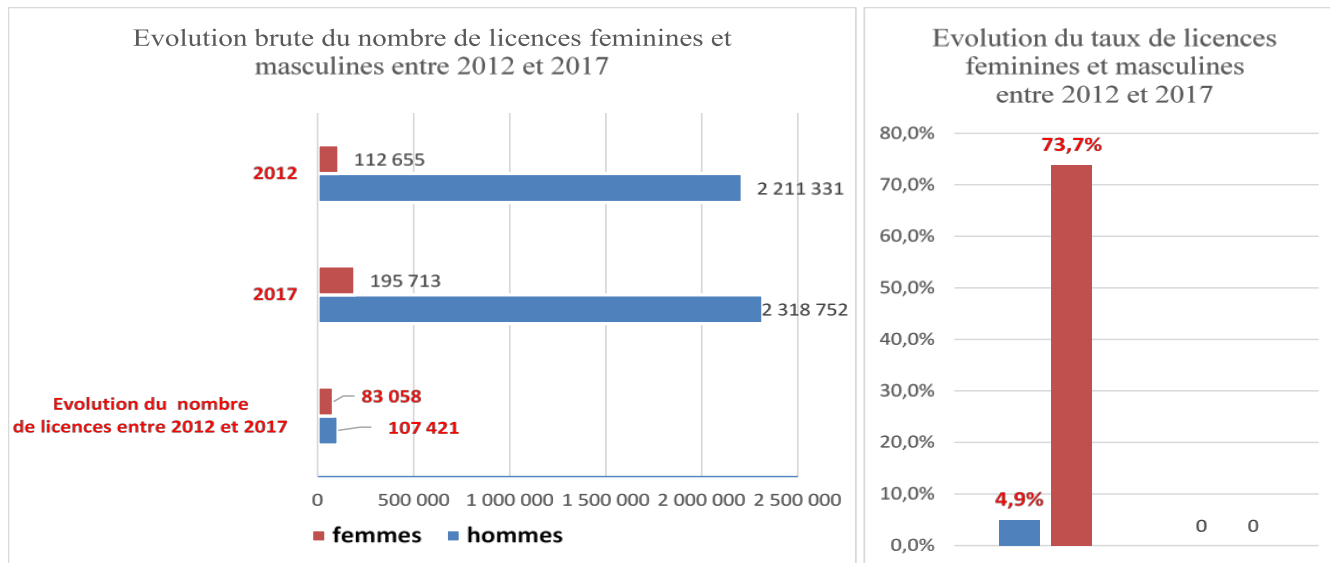
Lecture : En globalité, entre 2012 et 2017 la part de licences féminine a augmenté de 21,3% soit une hausse brute de 10 961 licences, la part de licences masculines a elle augmenté de 3,2% soit 3 763 licences

*FF du sport universitaire, Union nationale des clubs universitaires

Sous-famille des sports collectifs sur grands terrains*

Intitulé de la direction/service

La sous-famille des sports collectifs sur grands terrains a connu une ascension importante du nombre de licences féminines. Son augmentation de 74 % est la plus élevée de toutes les sous-familles de fédérations sportives.



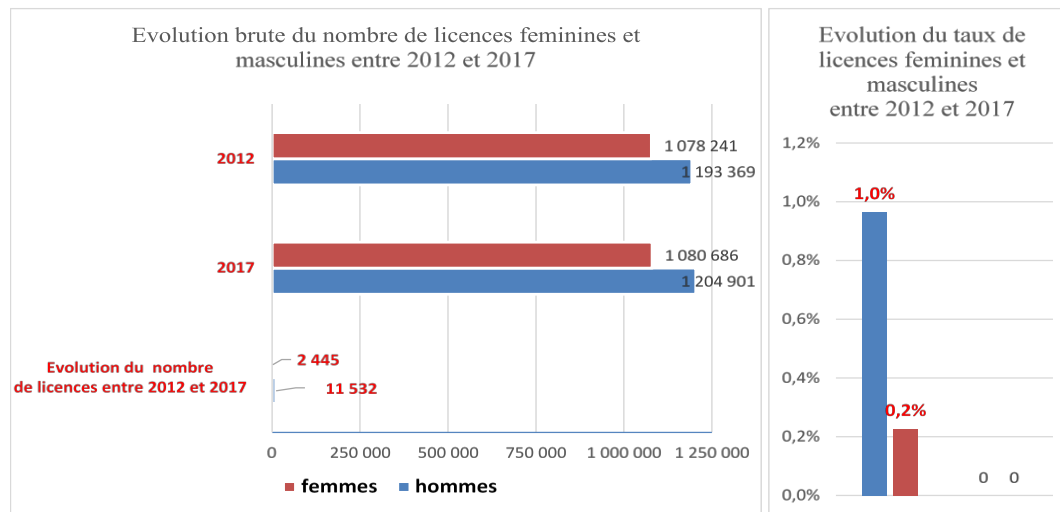
Lecture : En globalité, entre 2012 et 2017 la part de licences féminines a augmenté de 73,7% soit une hausse brute de 83 058 licences, la part de licences masculines a elle augmenté de 4,9% soit 107 421 licences.

*FF de football, FF de hockey, FF de rugby, FF de football américain, FF de rugby à XIII, FF de polo, FF de baseball et softball, Fédération Flying Disc France

Famille des sports de nature *

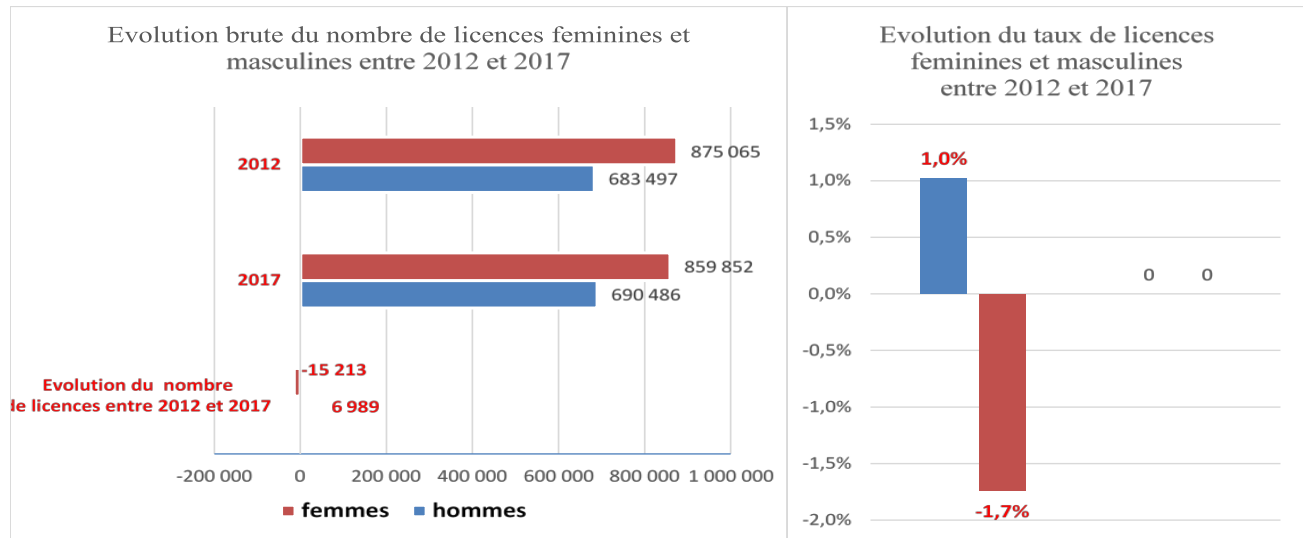
Le nombre de licences des sports de nature n'a pas évolué entre 2012 et 2017, et demeure légèrement supérieur chez les hommes. Néanmoins, en effectuant une comparaison plus fine au niveau des sous-familles d'activités, nous percevons des différences notables - tant sur l'évolution que sur la répartition des licences entre les femmes et les hommes.

Intitulé de la direction/service



Lecture : En globalité, entre 2012 et 2017 la part de licences féminines a augmenté de 0,2% soit une hausse brute de 2 445 licences, la part de licences masculines a elle augmenté de 1% soit 11 532 licences.

**FF d'aéronautique, FF d'aérostation, FF de parachutisme, FF de planeur ultra léger motorisé, FF de vol à voile, FF de vol libre, FF d'aviron, FF de canoë-kayak, FF de voile, FF de char à voile, FF d'études et sports sous-marins, FF de ski nautique et wake board, FF de surf, Fédération nautique de pêche sportive en apnée, FF d'équitation, FF de ski, FF de triathlon, FF de la course d'orientation, FF de cyclotourisme, FF de la montagne et de l'escalade, FF de pulka et traineau à chiens, FF de la randonnée pédestre, FF de spéléologie, FF des sports de traineau, FF des clubs alpins et de montagne.*

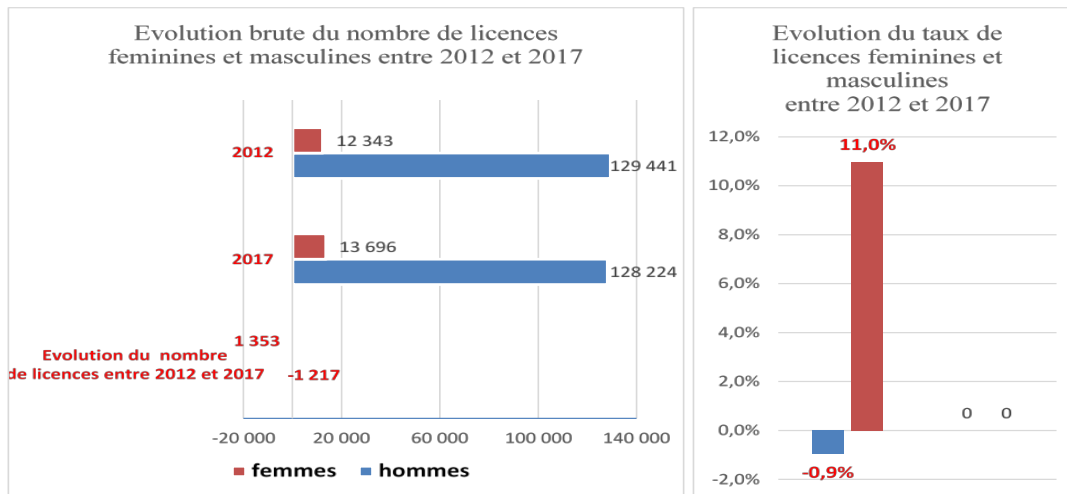


Lecture : entre 2012 et 2017 la part de licences féminines a baissé de 1,7% soit une baisse brute de 15 213 licences, la part de licences masculines a elle augmenté de 1% soit une hausse brute de 6 989 licences.

**FF d'équitation, FF de ski, FF de triathlon, FF de la course d'orientation, FF de cyclotourisme, FF de la montagne et de l'escalade, FF de pulka et traineau à chiens, FF de la randonnée pédestre, FF de spéléologie, FF des sports de traîneau, FF des clubs alpins et de montagne.*

Le nombre de licences masculines des activités terrestres a augmenté de 1%, alors qu'une baisse de 2% des licences féminines a été enregistrée. Parmi les sports de nature, les activités terrestres sont les plus prisées des femmes et des hommes.

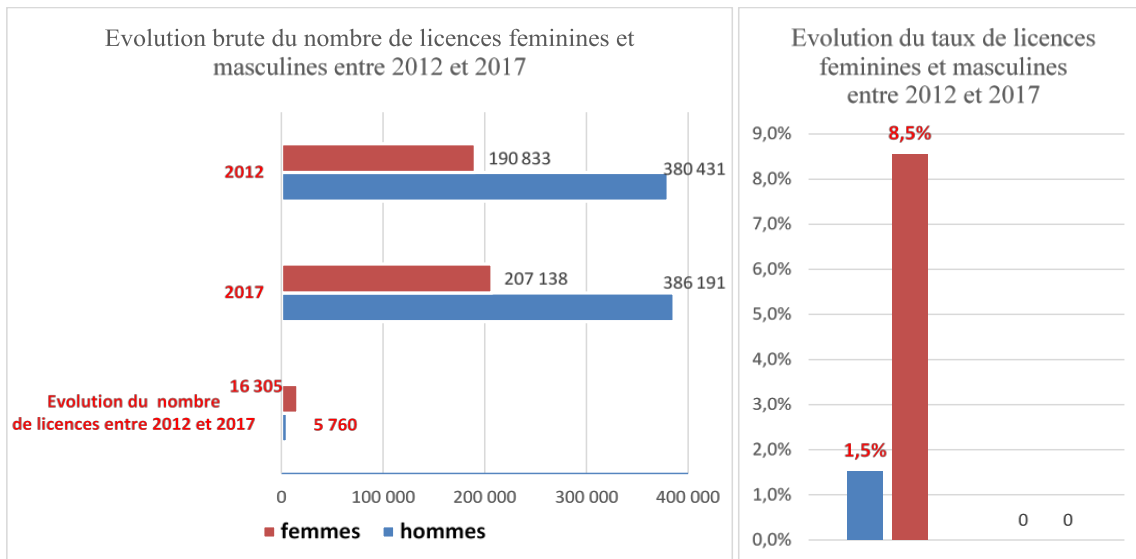
Sous-famille des activités aériennes*



Lecture : En globalité, entre 2012 et 2017 la part de licences féminines a augmenté de 11% soit une hausse de 1 353 licences, la part de licences masculines a elle baissé de 0,9% soit une diminution brute de 1 217 licences.

*FF d'aéronautique, FF d'aérostation, FF de parachutisme, FF de planeur ultra léger motorisé, FF de vol à voile, FF de vol libre

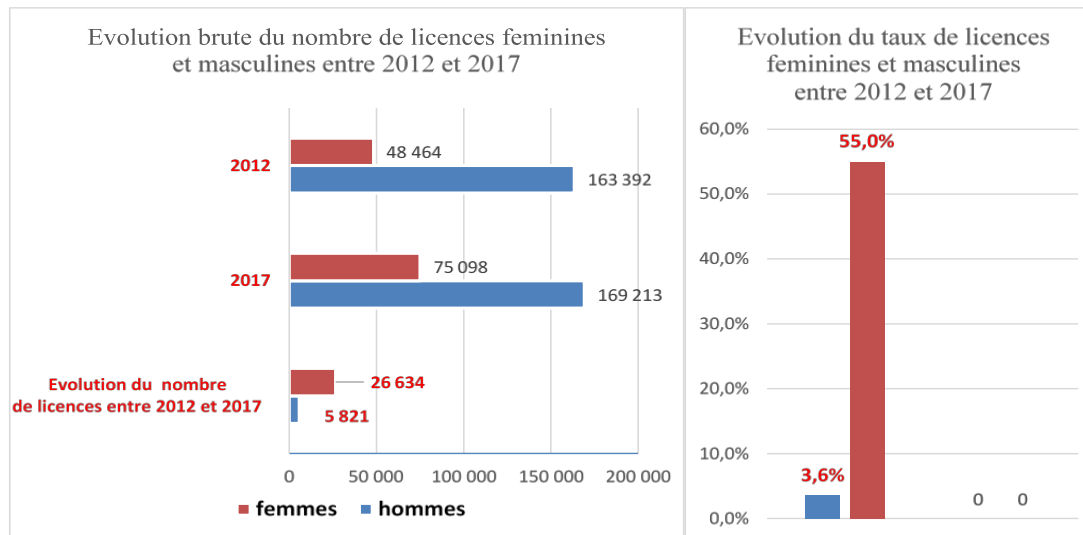
Les activités aériennes affichent une faible proportion de femmes (10.5 %).
Néanmoins, nous observons une hausse de 11% du nombre de licences féminines, alors que le nombre de licences masculines a légèrement diminué (-1%).



Lecture : En globalité, entre 2012 et 2017 la part de licences féminines a augmenté de 8,5% soit une hausse brute de 16 305 licences, la part de licences masculines a elle augmenté de 1,5% soit 5 760 licences.

**FF d'aviron, FF de canoë-kayak, FF de voile, FF de char à voile, FF d'études et sports sous-marins, FF de ski nautique et wake board, FF de surf, Fédération nautique de pêche sportive en apnée*

~~Nous observons une hausse du nombre de licences chez les femmes et les hommes pour les activités nautiques. Cette évolution est plus marquée chez les femmes (+8%) que chez les hommes (+2%).~~



Lecture : En globalité, entre 2012 et 2017 la part de licences féminines a augmenté de 55% soit une hausse brute de 26 634 licences, la part de licences masculines a elle augmenté de 3,6% soit 5821 licences.



**FF de boxe, FF d'escrime, FF de lutte et disciplines associées, FF de boxe française savate et disciplines associées, FF de kick-boxing, muay-thai et disciplines associées*

L'évolution de la pratique des sports de combat est très différente entre les hommes et les femmes. En effet, le nombre de licences a bondi de **55% chez les femmes**, alors qu'il n'a augmenté que de 3.5% pour les hommes.

Point sur l'accès aux postes à responsabilités électives et techniques

I. L'accès aux fonctions d'encadrement technique (DTN, EN, CTN, CTR)

1. Les cadres techniques et sportifs au 31 décembre 2021







	 %	 %	TOTAL
DTN au 25 mai 2022	17 26,6%	47 73,4%	64
Entraîneurs nationaux	32 11,2%	254 88,8%	286
CTN	149 21,6%	540 78,4%	689
CTR	89 21,6%	323 78,4%	412
TOTAL	287 19,8%	1 164 80,2%	1 451

Source : Données MS /Direction des sports/CGO/CTS juillet 2022

Liste des 17 DTN au 25 mai 2022



FEDERATIONS		Nom	Prénom
OLYM	EQUITATION	DUBOURG	Sophie
OLYM	ESCRIME	THOBOR	Virginie
OLYM	GLACE	BLANCON	Frédérique
OLYM	HOCKEY SUR GLACE	DUCHAMP	Christine
OLYM	LUTTE	AÏM-TUIL	Auréli
OLYM	VOLLEY	GUIGUET	Axelle
PARA	SPORT ADAPTE	FERNEZ	Marie-Paule
HN	BOWLING QUILLES	SONCOURT	Pascale
HN	COURSE ORIENTATI	PALCAU	Marie-Violaine
HN	MOTOCYCLISME	CASTILLO	Caroline
HN	VOL EN PLANEUR	GIRARD	Tina
UNI	CYCLOTOURISME	GAUTHERON	Isabelle
UNI	SPELEOLOGIE	REY	Marie-Hélène
MLT	FSGT	FICHTER	Ingrid
MLT	RETRAITE SPORTIVE	KINET	Sylvie
MLT	FSCF	VENOT	Fabienne
MLT	SPORTS POUR TOUS	MERLE	Stéphanie

1. Liste des Arbitres et juges sportifs de haut niveau, une évolution positive de la représentation des femmes

Fédérations	Liste au 30 juin 2021				Liste au 30 juin 2022			
				TOTAL				TOTAL
Olympiques	136	23,4%	446	582	146	24,7%	446	592
Non olympiques	11	9,0%	111	122	11	9,0%	111	122
Total	147	20,9%	557	704	157	22,0%	557	714

Source : Données MS /Direction des sports/DS2B juillet 2022

1. Typologie des éducateurs sportifs par genre et famille d'activités

	Total	% 	
Educateurs généralistes	42 807	34%	66%
Educateurs sports collectifs	13 695	8%	92%
Educateurs sports individuels	21 797	29%	71%
Educateurs sports d'opposition	16 156	16%	84%
Educateurs sports de nature	58 973	31%	69%
Educateurs activités d'expression de la forme et de la force	29 962	56%	44%
TOTAL GENERAL	158 379	33%	67%

Source : fichier de déclaration des établissements et éducateurs sportifs déclarés, ministère des Sports, février 2021

I. BILAN DU RENOUELEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES DES FEDERATIONS SPORTIVES

1/ Point sur l'évolution du nombre de femmes élues dans les Comités Directeurs depuis 2009

Conseils d'administration / Conseils fédéraux

	2009			2013			2017			2021-2022		
	Nombre d'élus	dont femmes	Taux de féminisation	Nombre d'élus	dont femmes	Taux de féminisation	Nombre d'élus	dont femmes	Taux de féminisation	Nombre d'élus	dont femmes	Taux de féminisation
Olympiques	945	259	27,4%	907	273	30,1%	1002	356	35,5%	995	408	41,0%
Non olympiques	1208	244	20,2%	1178	238	20,2%	1101	352	32,0%	1010	334	33,1%
Multisports	509	154	30,3%	489	171	35,0%	510	209	41,0%	454	198	43,6%
Total général	2662	657	24,7%	2574	682	26,5%	2613	917	35,1%	2459	940	38,2%

	Nombre de Présidentes				Pourcentage de Présidentes			
	2009	2013	2017	2021-2022	2009	2013	2017	2021-2022
Olympiques		1	1	2	0,0%	3,2%	2,9%	5,9%
Non olympiques	4	6	5	7	7,7%	10,3%	10,0%	14,3%
Multisports	6	6	8	9	25,0%	25,0%	34,8%	40,9%
Total général	10	13	14	18	9,3%	11,5%	13,1%	17,1%
	Nombre de Trésorières				Pourcentage de Trésorières			
	2009	2013	2017	2021	2009	2013	2017	2021-2022
Olympiques	7	4	5	9	22,6%	12,9%	14,7%	26,5%
Non olympiques	4	5	13	12	7,7%	8,6%	26,0%	24,5%
Multisports	3	6	7	4	12,5%	27,3%	35,0%	18,2%
Total général	14	15	25	25	13,1%	13,5	24,0%	23,8%
	Nombre de Secrétaires générales				Pourcentage de Secrétaires générales			
	2009	2013	2017	2021	2009	2013	017	2021-2022
Olympiques	5	4	8	13	16,1%	12,9%	24,2%	41,2%
Non olympiques	10	12	16	18	19,2%	21,4%	32,7%	36,7%
Multisports	4	9	4	7	16,7%	40,9%	23,5%	31,8%
Total général	19	25	28	38	17,8%	2,9%	28,3%	36,2%

Liste des 18 présidentes élues au 26 juillet 2022

Intitulé de la direction/service

Fédération française des sports de glace	GIGAREL-NOURY	Gwenaëlle
Fédération française de hockey	JOUIN	Isabelle
Fédération française de cyclotourisme	CANO	Martine
Fédération française de football américain	SCHLEIFER	Brigitte
Fédération française de joute et sauvetage nautique	PERRET	Anne-Lise
Fédération française de la randonnée pédestre	SOULARY	Brigitte
Fédération française sportive de twirling bâton	BONNIER	Sylvie
Fédération française de vol libre	GENSAC	Véronique
Fédération de double dutch	AIDLI	Nadia
Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire	COLOMBO	Marilyne
Fédération française sports pour tous	CHARLIER	Betty
Fédération française de la retraite sportive	GUERIAUD	Yolande
Fédération nationale du sport en milieu rural	LINDER	Brigitte
Fédération sportive de la police nationale	JULLIEN	Brigitte
Union nationale sportive Léo Lagrange	BOUVIER	Françoise
Fédération française handisport	WESTELYNCK	Guislain
Union sportive de l'enseignement du premier degré	MOREIRA	Véronique
F sportive et gymnique du travail (FSGT)	BONNET OULALDJ	Emmanuelle

Les 4 axes des plans de féminisation Présentation du cahier des charges des plans de féminisation 2022

1. L'accès des publics féminins les plus éloignées de la pratique sportive
2. Une intégration renforcée des femmes dans la gouvernance à tous les échelons
3. La féminisation des fonctions arbitrales et techniques
4. Soutenir les parcours d'accès au sport de haut niveau et à l'encadrement

Axe 1 : L'accès des publics féminins les plus éloignés de la pratique sportive

Description de l'action ou des actions mise(s) en place :

Quel(s) public(s) visé(s) et nombre de bénéficiaires envisagé ? :

- Public féminin issu de QPV
- Public féminin issu de ZRR
- Femmes enceintes
- Mères/enfants (notamment isolés)
- Jeunes filles scolarisées et étudiantes
- Public féminin affecté par des problématiques de santé
- Public féminin en situation de handicap
- Femmes victimes de violence
- Femmes détenues
- Autre : précisez

A quels enjeux répondent les actions proposées :

- Création d'une offre spécifique
- Adaptation de la pratique
- Conditions d'accès à la pratique
- Lutte contre les stéréotypes & les discriminations
- Santé/bien être
- Lutte contre l'isolement et l'exclusion ?
- Autre : détaillez

Type d'actions possible (à titre d'exemple) :

Organisation de colloques, animations, réalisation d'outils de communication, formations, mise en place de charte de qualité-label-contractualisation, création d'outils numériques, actions de recherche spécifiques, ...

Moyens financiers : si oui précisez le montant fédéral, les subventions publiques et privées

Moyens humains : si oui précisez le nombre de personnes sollicitées au niveau national et au niveau local

Indicateurs à renseigner annuellement (via Portail des fédérations sportives notamment et autres documents) :

- % de femmes bénéficiaires des dispositifs mis en place par la fédération ayant souscrit une licence sportive
- % de femmes licenciées de moins de 18 ans / au nombre total de licenciés de moins de 18 ans

Axe 2 : Une intégration renforcée des femmes dans la gouvernance à tous les échelons

L'article 29 de la LOI n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, qui impulse une rénovation en profondeur de la gouvernance des fédérations en exigeant désormais la parité dans les instances dirigeantes du CNOSF et du CPSF, des fédérations sportives dès 2024 au niveau national, et à partir de 2028 au niveau régional ;

Quelles actions votre fédération a-t-elle décidé de mettre en place pour accompagner la féminisation de ses organes déconcentrés et clubs affiliés :

Descriptif des actions (formations, tutorat, création de réseaux, campagne de communication etc.) :

moyens financiers : si oui précisez le montant fédéral, les subventions publiques et privées

Moyens humains : si oui précisez le nombre de personnes sollicitées au niveau national et au niveau local

Indicateurs à renseigner annuellement :

Nombre et pourcentage de femmes élues dans les ligues et comités régionaux,

Nombre et pourcentage de femmes présidentes, trésorières et SG dans les ligues et comités régionaux.

Ces indicateurs font partie des indicateurs nationaux qui seront demandés à chaque fédération dans le cadre du contrat de délégation.

Axe 3 : La féminisation des fonctions arbitrales et techniques

Les fédérations doivent assurer que les femmes ont un égal accès aux formations et/ou aux postes d'arbitrage ou de jugement en assurant des modalités de qualification techniques proportionnées.

Il s'agit notamment d'en augmenter le nombre d'arbitres féminines en valorisant la fonction d'arbitre exercée par des femmes ou encore en renforçant les passerelles avec l'UNSS qui forme de jeunes officiels en parfaite parité.

Quelles sont les actions que vous prévoyez de mettre en œuvre :

A quels enjeux répondent les actions proposées :

- faciliter les conditions d'accès aux formations et/ou aux postes
- augmenter le nombre d'arbitres féminines
- lutter contre les stéréotypes & les discriminations
- valoriser la fonction d'arbitre exercée par des femmes

Pour les sportives et les sportifs qui entrent en structures inscrites dans les plans de performance fédérale (PPF), il est demandé aux fédérations de s'engager à ce que les jeunes femmes bénéficient d'une formation diplômante à l'arbitrage ou d'un diplôme de la filière sport, à hauteur d'au moins 25% des places disponibles.

Des moyens financiers sont-ils fléchés : si oui précisez le montant

Des moyens humains sont-ils fléchés: si oui précisez le nombre de personnes sollicitées

Indicateurs à renseigner annuellement :

Nombre de femmes arbitres et intervenant (en pourcentage) aux niveaux :

- Départemental
- Régional
- National
- International

Nombre de jeunes femmes en structure de haut niveau ayant reçu une formation diplômante arbitrage



Axe 4 : Soutenir les parcours d'accès au sport de haut niveau

S'agissant de la haute performance

- **Assurer d'ici aux JOP de Paris 2024, l'égalité des primes fédérales femmes/hommes et des aides personnalisées ;**
- **Garantir l'accompagnement des sportives pendant et après la maternité**
- **Garantir les moyens identiques entre les collectifs féminins et masculins (à niveau équivalent de performance)**

Pourquoi relancer les plans de féminisation

L'évolution du taux des licences féminines est très fragile car si les licences féminines

ont atteint 39% en 2020,

la crise du COVID les a impacté plus que les hommes puisque

en 2021 elle ne représentaient plus que

37,8% de la part des licences

Le plan de féminisation de la FF de Hockey

Ce plan est important : La féminisation du hockey constitue un axe prioritaire et majeur de la politique de développement de la FFH ; ce plan vise à conquérir de nouveaux publics, favoriser la mixité et porter les valeurs d'équité.

Structuré : Etat des lieux, enjeux, freins, actions proposées et critères d'évaluation

Co-construit : Groupe de travail, ligues, comités départementaux, clubs à fort taux de féminisation ou nombre importants de licenciés, CSN, CNJA, pôles fédéraux (communication, haute performance, développement, formation), partenaires (Alice Millat, ministère en charge des sports)

Utile : Un outil concret de programmation opérationnel national et dans les territoires ; mais aussi un outil de suivi au service de la féminisation du hockey

Transversal : Un plan adapté impliquant l'ensemble des acteurs au niveau national et à tous les échelons territoriaux

Pluriannuel : Jusqu'à 2024

- **Financements :**

A partir de 2020, avec la mise en place des Projets Sportifs Fédéraux (PSF), la FFH a attribué des crédits et suit les projets financés pour la féminisation dans le cadre du PSF.

Dans ce cadre :

PSF 2020	PSF 2021
63 834 € dédié à la féminisation représentant 26 % des crédits.	84 447 € dédié à la féminisation représentant 25 % des crédits
La fédération a augmenté les crédits liés à la féminisation de 32,3 % entre 2020 et 2021 alors que l'ANS avait donné comme règle l'augmentation minimale de 25 %.	
64 projets déposés dont 57 ont été financés. Dont 7 portés par les ligues, 16 par les comités départementaux et 41 par les clubs.	55 projets déposés dont 51 ont été financés dont 6 portés par les ligues, 11 par les comités départementaux et 38 par des clubs.
La baisse du nombre de projets peut s'expliquer par la crise sanitaire car sur 17 actions de 2020 reportées sur 2021, 11 actions concernaient la féminisation. En effet, certaines structures n'ont pu mettre en place leurs projets, notamment les actions de promotions liées au printemps du hockey féminin.	
Une synthèse des principaux types d'actions financées en matière de féminisation dans le cadre du PSF 2020 a été réalisée. (voir schéma "nombre de projets déposés par "thématique")	En cours de réalisation

- **Championnat scolaire et universitaire**

Les formules des championnats de France UNSS et FFSU ont été revues pour favoriser la mixité avec :

- UNSS : un nombre de filles minimales par équipe et un nombre de féminines obligatoirement présentes sur le terrain
- FFSU : à partir de 2016, la mixité est autorisée avec une réglementation adaptée pour favoriser la constitution d'équipes féminines avec la délivrance d'un titre universitaire d'équipe féminine et une aide financière de la FFH pour participer à ce championnat.

OBJECTIF 2 : FACILITER ET ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT DES FEMMES AU SEIN DES FONCTIONS DIRIGEANTES ET BÉNÉVOLES DU HOCKEY

• ÉTAT DES LIEUX

➤ État des lieux chiffré - octobre 2021 :

	Ligues	Comités	Clubs
Nombre de femmes au bureau	11	26	83
Pourcentage de femmes au bureau	17,74%	24,76%	25,57%
Nombre de présidentes	2	3	17
Pourcentage de présidentes	15,38%	9,37%	15,59%
Nombre de trésorières	5	8	20
Pourcentage de trésorières	38,46%	27,5%	23,80%
Nombre de secrétaires générales	2	11	33
Pourcentage de secrétaires générales	15,38%	42,30%	40,74%

● ENJEUX

L'enjeu principal est de favoriser la mixité dans la gouvernance, les instances et postes à responsabilités à tous les échelons territoriaux. Au regard des ambitions de la Fédération et des objectifs fixés par la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France ; un projet « Dirigeantes 2024, c'est hOcKey » doit être mis en œuvre prenant en compte les freins identifiés dans l'accès aux fonctions et les leviers d'actions afférents, les seules actions de formation de dirigeantes n'étant pas suffisantes.

● FREINS

Les principaux freins identifiés à la prise de postes à responsabilités qui devront être pris en compte pour trouver des actions permettant d'atteindre l'objectif sont :

- le temps, les contraintes familiales
- le manque de confiance, de légitimité, de reconnaissance
- le manque d'accompagnement et de soutien
- le manque de représentation associé à une suprématie masculine.

● ACTIONS PROPOSÉES ET ÉVALUATION

OBJECTIF 2 : FACILITER ET ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT DES FEMMES AU SEIN DES FONCTIONS DIRIGEANTES ET BÉNÉVOLES DU HOCKEY				
Niveau territorial	Actions	Pilote et Acteurs associés	Délais	Évaluation
<p>L'évaluation globale de cet objectif se fera par l'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et pourcentage de femmes au sein des instances nationales • Nombre et pourcentage de femmes élues dans les ligues et comités départementaux -> Objectif à déterminer en fonction de l'état des lieux détaillé à réaliser • Nombre et pourcentage de femmes présidentes, trésorières et SG dans les ligues et comités départementaux <p>L'évaluation des moyens humains et financiers dédiés.</p>				
COMMUNICATION				
FFH	- Réaliser une campagne de communication autour de la fonction dirigeante (voir ex du Handball) / valoriser la prise de responsabilités à travers des opérations de communication en faveur de l'investissement en tant que dirigeante	Service com'	2024	Communication et Impact
	- Etablir une communication nationale de sensibilisation auprès des jeunes féminines à occuper des fonctions dirigeantes au sein des clubs et des différentes structures décentralisées de la fédération	Service com'	2024	
	- Proposer des profils pour l'émission « la victoire est en elles » (en lien avec sport en France) - Valoriser les femmes ayant intégré le parcours « Hauts Potentiels » de la FDJ et missions "dirigeante" CNOSF en identifiant les différents médias à solliciter - valoriser les femmes ayant intégrées le parcours d'accompagnement « Dirigeantes 2024, c'est hOcKey » (podcast FF Hockey ...)	Service com' en lien avec groupe de travail	2022 2023 2024	
	- Organiser un colloque sur la féminisation (acteurs français et européens, tables rondes ...) rassemblant les acteurs majeurs liés à la féminisation du Hockey	Service com' et marketing avec groupe de travail	Novembre 2022	

Ligue CD	- Relayer les communications nationales et mettre en valeur les dirigeantes de son territoire			
Club	- Créer des lieux d'échange, organisation d'évènements conviviaux pour les parents pour recruter des bénévoles, futurs dirigeants - Mettre en valeur les dirigeantes de son club			
ETAT DES LIEUX				

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY

102 avenue Henri Barbusse, 92700, Colombes
 Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69 – Fax: + 33 (0) 1 44 69 33 60 - www.ffhockey.org
 SIRET : 78440010000031 – Code APE : 9312Zz

21

FFH	- Mener un diagnostic sur la place des femmes dans les fonctions dirigeantes en Hockey (voir féminines présidentes / secrétaires / trésorières + licence dirigeante) -> mise en place d'une enquête faisant état de la participation des femmes (en nombre et en pourcentage) au sein des instances dirigeantes fédérales territoriales - Mener une enquête sur les freins associés à l'accès aux fonctions dirigeantes	Service civique Femix'Sports	2022	Diagnostic effectif
Ligue CD	- Répondre aux sollicitations de l'enquête nationale pour contribuer à l'état des lieux		2022	
Club	- Répondre aux sollicitations de l'enquête pour contribuer à l'état des lieux		2022	

ACCOMPAGNER (IDENTIFIER / FORMER / MISE EN RESEAU)				
FFH	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un parcours d'accompagnement des dirigeantes notamment en partenariat avec l'association Femix'Sports et créer un réseau d'échanges. Donner confiance aux femmes pour qu'elles aient envie de s'investir. - Associer ce parcours d'accompagnement à la mise en place d'actions sur le territoire par les dirigeantes accompagnées 	Groupe de travail	2022	Former 10 femmes/an En ayant une couverture géographique
	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les femmes dans leur engagement au sein des fonctions dirigeantes et bénévoles notamment par la mise en place d'un réseau de femmes dirigeantes basé sur le principe de l'entraide et le partage d'expérience en définissant les liens avec l'ambassade du Hockey féminin si celle-ci était réactivée - Définir la méthode pour constituer l'ambassade en partant des personnes motivées ou en imposant la nomination d'un référent féminisation par structure Possibilité de s'appuyer notamment sur les Masters féminines pour la mise en réseau et le tutorat	Groupe de travail	2022-2023	
	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le système de binôme sur les postes de présidence et féminiser les groupes de travail et les commissions 	Groupe de travail	2022	Taux de féminisation dans les groupes de travail et commissions
	Intégrer des femmes dirigeantes de la FFH dans le parcours « Hauts Potentiels » en partenariat avec Femix'Sports, la Française des Jeux et le Ministère en charge des sports		2022 2023 2024	1 femme par an
Ligue CD	<ul style="list-style-type: none"> - Tendre vers une représentation proportionnelle au sein des instances dirigeantes, conformément aux évolutions prévues par la Loi du 2 mars 2022 visant à « démocratiser le sport en France » qui vient renforcer la loi du 4 Aout 2014 en poursuivant la féminisation des instances dirigeantes fédérales et en l'étendant à ses organes régionaux. Cela implique de préparer le recrutement, accompagner les femmes pour anticiper les prises de fonction lors des prochaines élections 			
	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le système de binôme sur le poste de président et/ou postes à responsabilités - Identifier des référents féminisation 			
	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des formations de dirigeantes en région (possibilité de mutualisation avec d'autres fédérations) 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter à participer sur les formations des CDOS et des CROS ou autres formations organisées en lien avec les territoires - Encourager et susciter des vocations chez les féminines et les mettre en réseau en organisant des temps de d'échange et de regroupement 			
Club	<ul style="list-style-type: none"> - Tendre vers une représentation proportionnelle au sein des instances dirigeantes - Développer le système de binôme sur le poste de président et/ou postes à responsabilité 			
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les féminines en les sensibilisant au rôle de dirigeante notamment lors de moments conviviaux - Mettre en place un système de parents relais sur la gestion d'équipes impliquant les féminines - Détecter, susciter l'envie et la motivation, accompagner - Proposer aux féminines les regroupements nationaux et territoriaux de la FFH en partenariat avec Femix'Sports, et les formations proposées par les CROS / CDOS 			

OBJECTIF 1

RECRECITER ET FIDÉLISER LES FÉMININES
AU SEIN DES CLUBS DE HOCKEY

AUJOURD'HUI



OBJECTIF 2024
35% DE FÉMININES
DONT 37% DE MOINS DE 18 ANS

ENJEUX

Retrouver une **dynamique globale de développement** en incluant toutes les femmes ; **accroître le taux de pratiquantes féminines**.

FREINS

Mixité / compétence de l'encadrement / manque de politique de développement inclusive des clubs / obligation d'une pratique compétitive / manque d'attraction du sport / manque de démarche active d'identification des féminines

ACTIONS MISES EN PLACE ENTRE 2013 ET 2021

- 2013 : 1er **plan de féminisation**
- 2015 : essai de **label «hockey féminin»** pour les clubs / journée du hockey féminin
- 2015 à 2017 : **politique tarifaire** - offre de licence loisir
- 2016 : **semaine du hockey féminin** / création d'une **commission féminine** au sein de la commission développement / **évolution des formules des championnats** de France UNSS et FFSU vers plus de mixité
- 2017 : **colloque** hockey féminin / édition du **magazine** «le féminin gagne du terrain»
- 2018 : **printemps du hockey féminin** - création d'outils de communication / création de **l'ambassade** du hockey féminin
- 2020 : mise en place du **PSF** dont 25% de crédits alloués en faveur de la féminisation
- 2021 : **plan d'action de lutte contre les violences sexistes et sexuelles** / continuité des actions et **construction du plan de féminisation**

ACTIONS PROPOSÉES ENTRE 2021 ET 2024

- **Actions de communication** : plan de communication, reportages et clips vidéos de promotion, mutualisation des bonnes pratiques, partage d'expérience, communication autour des événements territoriaux, valorisation de la pratique féminine, mise en place d'un hashtag commun, exposition
- **Organisation d'évènements** : évènements promotionnels et inclusifs, tournois, collaboration avec les collectifs France Dames (stages dans les clubs, venues de joueuses lors d'évènements..), actions de recrutement auprès de jeunes éloignées de la pratique
- **Développement des pratiques** : développement de la pratique loisir et adaptée (7x7, hockey fitness...) et hockey éducatif, favoriser la mixité au sein des championnats UNSS et FFSU, revoir les obligations des clubs N1 et Elite en termes de féminisation, faire remonter les pratiques au niveau national, adaptation des règles, mise en place de prime au recrutement
- **Structuration des clubs** dans leur plan de féminisation
- **Développer un réseau d'acteurs** : développer les services civiques, sensibiliser, informer et accompagner les territoires, mettre en place un réseau de référents territoriaux, former au développement de la féminisation, identification de référents féminisation (clubs)/ de commissions féminines (ligues), recruter des agents de développements au sein des ligues, tutorat pour accompagner les clubs
- **Développer les sources de financement** : suivi des projets financés par le PSF, proposer des actions éligibles au PSF, diversifier les financements

Questions/Réponses

Merci pour votre attention